

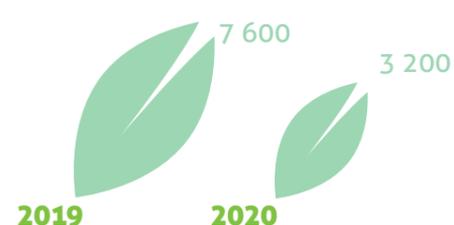
Une activité en FORTE Baisse

L'activité des 27 STRUCTURES CONTRIBUTRICES a été FORTEMENT IMPACTÉE en 2020 à cause de LA CRISE SANITAIRE avec une BAISSSE DE 58% DES INTERVENTIONS PROPOSÉES ET DE 63% DES PARTICIPANTS.

Nombre de participants



Nombre d'interventions



3 200 INTERVENTIONS auprès de différents publics.

66 000 PARTICIPANTS.

53 350 PERSONNES SENSIBILISÉES. (ayant assisté à une ou plusieurs interventions dans l'année)

Cela représente une baisse de plus de 60% de l'activité EEDD en 2020 par rapport à 2019.

64% DES ANIMATIONS ONT EU LIEU DEHORS (en totalité ou partiellement). C'est la même répartition que l'année précédente, pourtant le contexte sanitaire aurait pu accroître le nombre de sorties sur le terrain.



36%



Animations en salle

64%



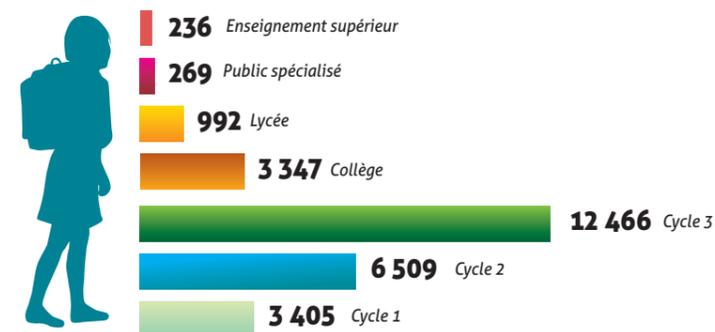
Animations en totalité ou partiellement dehors

Le PUBLIC SCOLAIRE LE PLUS IMPACTÉ

Les animations auprès du PUBLIC SCOLAIRE RESTENT MAJORITAIRES (62% des interventions).

27 200 ÉLÈVES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS DANS LE CADRE SCOLAIRE EN 2020 mais avec une baisse de 67% (83 355 élèves en 2019). Ce sont les élèves de cycle 3 qui ont été les plus sensibilisés. Il serait intéressant de continuer à développer les animations auprès des élèves de collège et de lycée.

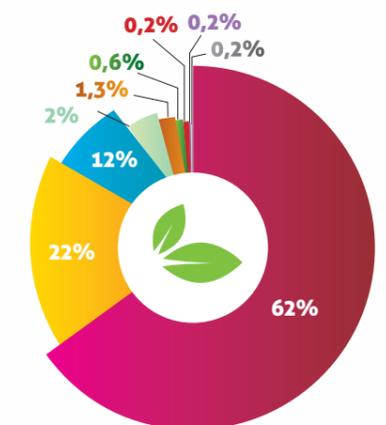
Nombre d'élèves sensibilisés dans le cadre scolaire



Les SORTIES GRAND PUBLIC ONT ÉTÉ MOINS IMPACTÉES avec une baisse de 33%, soit 9 200 personnes sensibilisées (13 700 personnes en 2019).

Répartition des personnes sensibilisées suivant le type d'intervention

- Animations dans le cadre scolaire
- Animations ou visites guidées (grand public, adultes, familles...)
- Centre de loisirs, camps ou colonie (loisirs jeunes)
- Classe de découverte dans le cadre scolaire
- Formation
- Journée d'échanges, rencontres, co-formation
- Accompagnements de démarche de Développement Durable
- Chantier de jeunes ou chantier nature
- Autres



AU PLUS PRÈS DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

DIVERSIFICATION DE LA RÉPARTITION DES THÉMATIQUES :

Les thèmes liés à la **biodiversité** restent toujours majoritaires malgré une baisse avec près de 50% des personnes sensibilisées même s'ils diminuent au profit d'autres thématiques depuis quelques années.

Les animations sur les **déchets et l'énergie** augmentent.

Les animations sur le **Climat** ont aussi augmenté notamment avec la mise en place de programmes d'accompagnement dédiés comme Objectif Climat 2030.

La crise sanitaire a eu plus de conséquences sur les sorties sur le **patrimoine historique et culturel** qui ont baissé de près de 10%.

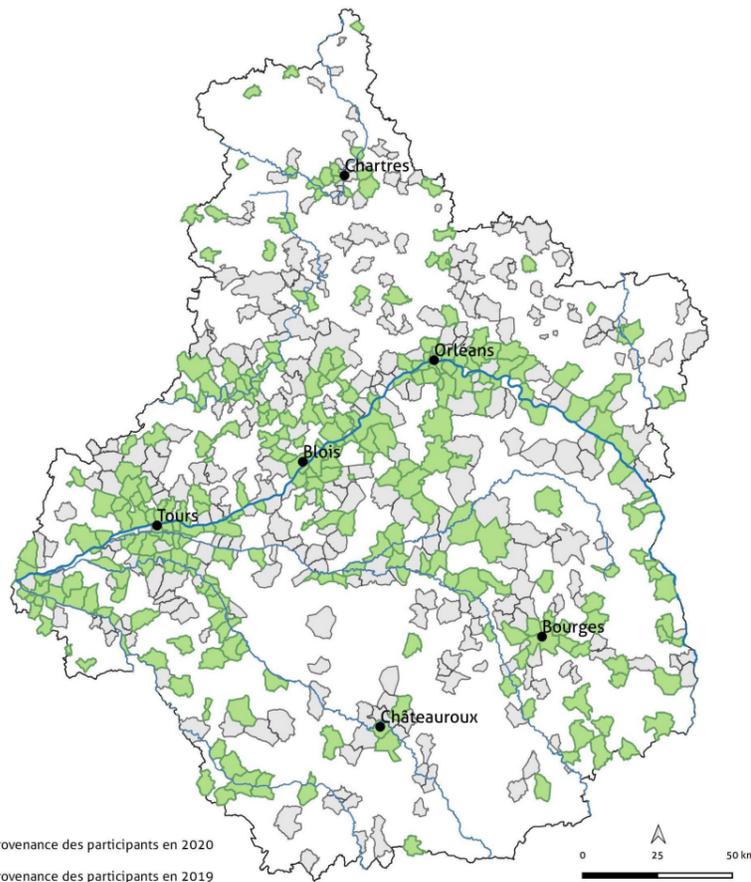
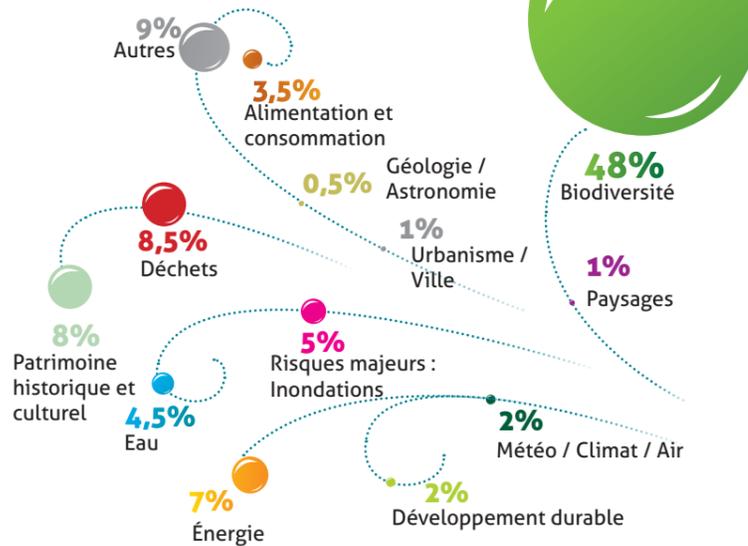
DES ANIMATIONS DE PROXIMITÉ :

Le public a été beaucoup moins mobile que les années précédentes, notamment en lien avec les restrictions de déplacements.

Les participants proviennent de **380 communes contre 727 en 2019**, dont seulement 40 communes hors de la région contre 225 en 2019.

80% des animations se sont déroulées dans la commune d'origine du public, la tendance les années précédentes était à plus de mobilité avec environ 50%.

RÉPARTITION DES PERSONNES SENSIBILISÉES SUIVANT LES THÉMATIQUES ABORDÉES



UNE ANNÉE D'ADAPTATIONS

LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : (POUR 17 STRUCTURES)

61% de subventions. Leur répartition est similaire aux années précédentes.

GRÂCE AUX AIDES ET AU SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS, les emplois de longue durée ont pu en grande majorité être maintenus.

UNE BAISSÉ DE L'EMPLOI SAISONNIER :

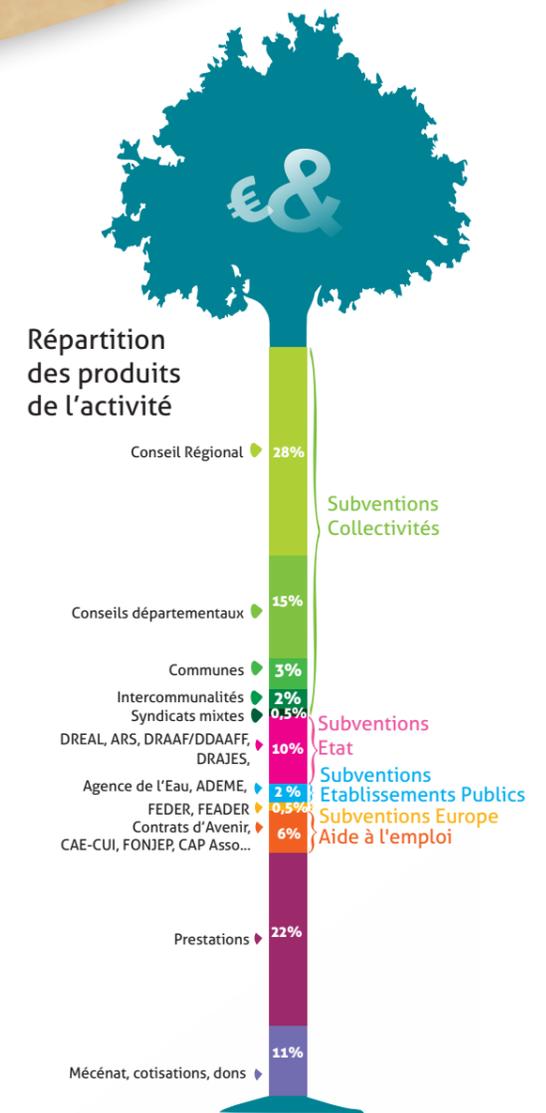
PAR RAPPORT À 2019, LE NOMBRE DE SALARIÉS TRAVAILLANT DANS L'EEDD A DIMINUÉ DE 20% (121 salariés) et le nombre d'ETP de 10% (81 ETP). Il faut considérer que ce sont principalement les contrats en CDD et les saisonniers qui ont été impactés par la baisse de l'activité.



DES PROFESSIONNELS QUI SE SONT ADAPTÉS :

Les éducateurs à l'environnement ont dû s'adapter aux contraintes liées aux différents protocoles sanitaires. Celles-ci ont impliqué **DES TEMPS DE PRÉPARATION PLUS IMPORTANTS, LA DÉSINFECTIION DES DIFFÉRENTS MATÉRIELS AINSI QUE LA MODIFICATION DES TEMPS D'ANIMATION.** Peu d'animations se sont déroulées en distanciel, les reports ont été favorisés afin de maintenir le contact humain malgré le contexte difficile.

Ils ont dû également se réinventer avec la production de nouveaux supports multimédias, de communication et d'outils pédagogiques.



Le DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE CREEDD*

* Convention Régionale pour une Education à l'Environnement et au Développement Durable

C'est quoi ?

Ce dispositif permet d'accompagner la mise en place de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable en milieu scolaire. Il invite les classes à explorer, sur une grande partie de l'année scolaire, une thématique directement reliée à leur environnement local, en finançant 3 animations et en favorisant les sorties sur le terrain.



Pour qui ?

Ce dispositif concerne les **écoles et collèges** de l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, qu'ils soient publics ou privés. Les niveaux concernés par cet appel à projet sont les cycles 2, 3 et 4 (du CP à la 3ème).

Un partenariat entre enseignants et éducateurs à l'environnement

Un partenariat est établi entre un enseignant et un éducateur à l'environnement d'une structure signataire du **référentiel de qualité jeune public**. (Certification garantissant la qualité des animations par le respect de valeurs et d'un certain nombre de critères définis).



Des thématiques à enjeux

- **Eau** (Cycle de l'eau, Qualité de l'eau,...)
- **Biodiversité** (Biodiversité locale, Plantation de Haie, Biodiversité au jardin...)
- **Climat** (Sécheresse, Adaptations aux changements, Plantation d'arbres,...)
- **Alimentation** (Plantation de vergers, Potager, Cueillette de plantes comestibles,...)

Les aides dans le cadre de ce dispositif

Les 3 demi-journées d'animation sont financées à 100%.

Le transport est pris en charge à 80% dans la limite de 300 euros. Il faut favoriser au maximum les sorties sur le terrain et au niveau local.

Les partenaires financiers



FONDATION YVES ROCHER

Un projet



Le DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE CREEDD*

Témoignage



Notre projet a été mis en place dans le cadre de la formation de 15 écodélégués de 6ème autour de la Loire et de ses enjeux.

Nous avons contacté l'association Observatoire Loire qui nous a proposé un projet de 3 animations avec pour objectifs de découvrir notre milieu proche sachant que le collège est à 10min de la Loire. Les animations faites avec l'animatrice ont été la découverte du castor, la découverte des oiseaux de bords de Loire et les indices biotiques avec la recherche d'êtres vivants dans la Loire. Les animations ont eu lieu les mercredis matin avec 2 déplacements en bus et pour la 3ème animation un déplacement en vélo.

Durant l'année scolaire, Mr Bouvet professeur d'Histoire-Géographie a réalisé un travail sur la Loire et ses enjeux, lors de 3 séances d'une heure. Mme Morin, conseillère principale d'éducation a également été intégrée au projet.

Les élèves ont pu valoriser leurs acquis en réalisant une présentation organisée par le Conseil départemental du Loir-et-Cher et l'Inspection académique en présentant le projet et les animations.

Les élèves et les enseignants ont beaucoup apprécié les possibilités de sortir dans un milieu proche qu'ils ne connaissent pas toujours.

Cédric Trestard, professeur d'éducation physique et sportive, Collège Pierre Ronsard de Mer (41)



Témoignage



Sologne Nature Environnement a accompagné 5 projets de classes de primaire et de collège sur l'année 2020-2021 dans le cadre du dispositif pédagogique CREEDD.

En amont, nous rencontrons les enseignants et échangeons sur leur projet, leurs objectifs et jusqu'où ils souhaitent aller avec les élèves. Un travail en commun est réalisé sur la construction des séances, sur la valorisation possible et sur les lieux de sorties sur le terrain. Des fiches de séances qui décrivent les animations sont validées ensemble et un repérage des sites est parfois effectué avec l'enseignant selon les disponibilités.

Un de nos projets s'est déroulé à l'Ecole élémentaire de Lamotte-Beuvron sur la découverte de la forêt à côté de l'école. La première séance a permis de découvrir le fonctionnement des arbres, la deuxième séance abordait la vie du sol et la dernière séance s'est déroulée comme une chasse aux trésors sur les animaux qui peuplent la forêt et leurs indices de présence. Les élèves ont aussi rencontré d'autres acteurs comme les usagers de la forêt. Entre chaque séance, un dossier pédagogique avec des supports et des activités a été remis à l'enseignant ce qui lui a permis de reprendre les éléments en classe et préparer la séance suivante.

Alexandre Roubalay, Responsable du pôle Animation de Sologne Nature Environnement



Comment se construit cet État des Lieux ?

La récolte des données

Cet État des Lieux s'appuie sur les données récoltées grâce au « **Tableau de Bord de l'Éducation à l'Environnement** ». Ce système d'informations partagé est une interface en ligne qui permet à chaque structure de renseigner ses données. Elle est portée et administrée par le FRENE.

Le rôle du Graine ?

Le Graine Centre-Val de Loire anime la démarche en région, notamment par un accompagnement technique, une vérification des données et l'organisation de formations. De nouvelles structures rejoignent régulièrement ce projet et contribuent à leur tour à ce panorama de l'éducation à l'environnement. Cela permet d'enrichir les données et d'affiner l'analyse régionale.

PORTEURS DE PROJET



Pour en savoir plus ou participer :

02 54 94 62 80

info@grainecentre.org

Une analyse partagée à l'échelle régionale

Chaque année, le Graine Centre-Val de Loire sollicite les associations contributrices et les partenaires membres de la CREEDD Centre-Val de Loire*, afin de porter un regard croisé sur ces données et de définir collectivement les éléments à mettre en valeur dans l'État des Lieux.

*La Convention Régionale pour une Éducation à l'Environnement et au Développement Durable est un espace de concertation régionale pour bâtir une politique partenariale en faveur de l'éducation à l'environnement. Elle réunit : la DREAL, la DRAAF, la DRAJES, le Rectorat de l'Académie Orléans-Tours, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional du Centre-Val de Loire, le Conseil Départemental du Loir-et-Cher, le Conseil Départemental du Cher et le Conseil Départemental d'Indre et Loire et l'Office Français de la Biodiversité.

PARTENAIRES FINANCIERS



Avec le soutien

